

NOVEMBRE 2020

Estillac

BULLETIN MUNICIPAL



Inauguration
de l'école élémentaire
Michel Serres



Chantiers
Citoyens



Le maire et le conseil municipal s'associent à la peine de la famille de Samuel PATHY, et tiennent à soutenir tous les professeurs dans cette terrible épreuve.



Le Centre de Santé
Ouverture le
23 Novembre 2020 !

C'est reparti pour 6 ans de plus !!

Malgré des circonstances très particulières, vous avez été plutôt nombreux à vous déplacer le 15 mars pour élire vos 19 conseillers municipaux. Je n'avais pas encore eu l'occasion de vous remercier pour vos votes. Vous m'avez renouvelé votre confiance et je m'engage avec la nouvelle équipe municipale à tenir les promesses faites avant les élections, à préparer l'avenir et à continuer d'organiser au mieux le Bien Vivir'Estillac.

Même si les 14 nouveaux conseillers n'ont pris officiellement leur fonction que le 20 juin, la gestion municipale ne s'est pas arrêtée pour autant, et les dossiers en cours ont bien sûr été traités par les services dans des conditions parfois difficiles. Avec pour soutien les anciens élus qui ont eu le plaisir de travailler plusieurs semaines supplémentaires. C'est l'occasion pour moi de les remercier très sincèrement ainsi que tous les agents qui ont assuré la continuité des services pendant toute la période de confinement et qui ont par leur implication permis de réorganiser l'accueil scolaire jusqu'aux vacances d'été.

Pour l'engagement des nouveaux projets, il a fallu attendre le vote du budget qui n'a pu se faire qu'en juillet. Pour un premier budget de mandat, vous allez découvrir dans les pages qui suivent que c'est déjà du sérieux, près de 3 millions d'euros votés en investissement qui s'expliquent en partie par les restes à réaliser de l'école élémentaire et par de gros travaux de voirie.

Maintenant que cette nouvelle école est mise à la disposition des élèves et des enseignants, vos élus ont engagé l'étude du gros projet du mandat 2020/2026: Une salle multi activités qui devra enfin se substituer à notre salle de sports vieillissante.

Même si actuellement les activités sportives et associatives sont fortement pénalisées par les contraintes sanitaires, la demande et les besoins restent très présents et croissent régulièrement. L'objectif est de réaliser une structure suffisamment polyvalente et modulable capable d'accueillir dans les meilleures conditions le maximum d'activités.

Dans le registre des animations, l'année 2020 aura un goût amer. Après avoir annulé le parcours du cœur et le F'ESTILLAC, nous venons de faire une croix sur la soirée moule frites et sur la marche rose. Nous nous posons maintenant beaucoup de questions sur l'organisation du TELETHON et du marché de Noël.

Par contre, l'ouverture de notre centre de santé pluri communal est confirmée et c'est une très bonne nouvelle pour cette fin d'année.

Les quatre médecins et les secrétaires médicales ont signé leur contrat et seront en mesure d'accueillir leurs premiers patients courant novembre. La commune avait vraiment besoin de ce service supplémentaire de proximité.

De nombreux administrés sont en attente de retrouver un médecin référent, et le départ à la retraite de plusieurs généralistes sur les communes voisines va encore accentuer le phénomène. Le recensement de Février a permis de dénombrier 2250 Estillacaises et Estillacais et le développement démographique se confirme encore avec la concrétisation de plusieurs permis d'aménager qui étaient en sommeil.

Ce premier Estillacais du mandat a été pris en main par une nouvelle équipe. Au vu des circonstances très particulières que nous subissons tous, leur tâche n'est pas facile, notamment sur les informations liées à l'agenda et à la programmation des événements.

Tout peut être remis en question à tous moments en fonction des directives préfectorales et je me permets de vous recommander de consulter régulièrement notre site internet qui reste le lien le plus direct et réactif entre nous.

Les dernières nouvelles en termes d'évolution de la pandémie ne sont pas bonnes, au niveau des services municipaux et scolaires, nous essayons d'être les plus respectueux possible des protocoles.

Malgré le renforcement des mesures, nous avons autorisé la reprise des activités de certaines associations en imposant le respect d'une convention de bonnes pratiques en matière de désinfection et de distanciation.

Ces autorisations sont provisoires et dérogatoires, il faut absolument que les responsables soient très vigilants sur le respect des mesures sanitaires imposées.

Pour ce qui concerne nos rendez-vous habituels autour de réunions publiques, rencontre avec les nouveaux arrivants ou vœux à la population, il est fort probable que tout soit annulé. Pour finir, je voudrais avoir une pensée chaleureuse pour tous nos seniors et en particulier pour tous ceux qui sont un peu isolés et qui ont cruellement besoin d'un lien social.

L'annulation du goûter des aînés et l'arrêt provisoire du club plaisir de vivre accentuent encore leur désarroi et c'est à nous tous de les aider ou de les soutenir. Les agents de la commune et la nouvelle équipe municipale se joignent à moi pour vous assurer de leur implication et de leur dévouement. Prenez soin de vous et de votre entourage.

Bien amicalement,
Jean-Marc Gilly

Monique

Le 2 février le conseil municipal et tous les Estillacais ont été durement affectés par le décès de Monique Génies. Pendant 6 ans, sans faire de bruit, tout en douceur et en discrétion, Monique nous a accompagné, sans jamais manquer aucun événement, aucune corvée, aucune réunion. Responsable de la bibliothèque, elle a su insuffler une formidable dynamique à ce lieu de culture pour en faire un espace de rencontre intergénérationnel dans lequel l'accueil et les animations faisaient le bonheur de tous. Durant tout le mandat, elle a aussi apporté sa sagesse et son discernement sur tous les dossiers importants et notamment les finances, les marchés publics, le personnel et les affaires culturelles. La ville d'Estillac a perdu un serviteur infatigable et passionné par son engagement. Les élus et les agents municipaux ont perdu une amie fidèle et dévouée, une belle personne qui pensait toujours plus à donner que recevoir. Son départ a laissé un grand vide à la mairie et dans nos cœurs. Elle aurait adoré participer à la conception du projet de médiathèque lié à la salle multi activités et nous aurions tous écouté avec beaucoup d'attention ses propositions. Mais une chose est sûre, dans la conception de ce projet, elle sera toujours présente et cette médiathèque devra ressembler à ce qu'elle aurait souhaitée, apporter et donner à tous de vrais services et du plaisir. Pour lui rendre hommage, le conseil municipal a décidé de baptiser la bibliothèque à son nom. Les contraintes sanitaires ne nous ont malheureusement pas encore permis d'organiser cette cérémonie mais nous le feront dès que possible. Les élus tiennent également à remercier Christian qui est toujours à nos côtés et qui continue malgré sa peine à nous aider bénévolement dans toutes nos animations.



TOUS LES JEUDIS DE 16H à 20H, SOUS LA HALLE,
MARCHÉ HEBDOMADAIRE !

>> OCTOBRE :

Du lundi 5 octobre au samedi 19 décembre :
Exposition sur les loups à la bibliothèque.

>> NOVEMBRE :

Samedi 7 novembre :
Dédicace de l'auteure Francette OLLIER-BLANC à la bibliothèque
ANNULÉ

Mercredi 11 novembre : Monuments aux morts. Cérémonie du Souvenir.

Du vendredi 26 novembre jusqu'au samedi 12 décembre :
Concours de dessins thème Bonhomme de neige à la bibliothèque.

Samedi 28 novembre : Téléthon.

>> DÉCEMBRE :

Vendredi 16 décembre :
Remise du prix du concours de dessin organisé à la bibliothèque.

>> JANVIER :

Dimanche 17 janvier : Vœux à la population.

Sous réserve des mesures applicables COVID-19



Colis des Aînés

Comme chaque année le CCAS perpétue son
traditionnel colis des aînés.
À partir du 15 décembre, il sera à venir chercher
à la mairie, ou pour les personnes ne pouvant
pas se déplacer être livré à leur domicile.

Le point sur les nouvelles mesures

Face à une aggravation de la situation sanitaire, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire.

Nous entrons dans une nouvelle période de confinement qui devrait s'étendre du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Des attestations permanentes sont en ligne pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement.

Les déplacements non-essentiels ne sont plus autorisés.

Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

Éducation

>> Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont **le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.**

>> La prise en charge périscolaire (garderie, centres aérés) est également maintenue.

Les équipes enseignantes et les agents municipaux s'organisent pour mettre en place les mesures nécessaires au respect des consignes gouvernementales.

Bienvenue à Estillac
NOUVEAUX ARRIVANTS

PERSONNES VULNÉRABLES

Naissances

						
Julya AUBERGER 16 sept 2020	Alba MARCHESE LAURICISQUE 21 mars 2020	Lola BERT 10 févr 2020	Leyan DUMON 07 juil 2020	Salomé ALAMELLE 11 févr 2020	Vaïana TEIXEIRA 14 févr 2020	Joy et Luna LARRUE 06 juin 2020
Jade GOZZO 20 sept 2020	Tymael ZAÏMAN 02 juin 2020	Aaron TOUZAN 25 juil 2020	Agathe GONIDEC 07 mai 2020	Nathan SERRANO 18 mai 2020	Kyra BEDOUET 07 janv 2020	

Mariages

08 Août 2020 - Monsieur GAUTIER Fabrice et Madame TERLES Laëtitia
7 novembre 2020 - Monsieur MAURIOL Jérémy et Madame MASSBAH Chahrazad

C'est dommage, vous auriez pu profiter d'une rencontre conviviale avec les élus et les agents de votre nouvelle commune, autour d'un buffet et de quelques bouteilles !

La date était même programmée, mais une fois encore les règles de prudence nous obligent à annuler cet événement. Ce n'est que partie remise et nous nous engageons à vous accueillir avec les futurs nouveaux arrivants de 2021 à l'automne prochain.

En attendant Il est quand même très important que vous veniez à la mairie pour nous communiquer vos coordonnées.

Vous pouvez aussi télécharger le livret d'accueil sur le site internet qui vous donnera de nombreuses informations.

Le CCAS d'Estillac invite toutes les personnes âgées ainsi que les personnes à mobilité réduite ou isolées qui pourraient être affectées par ce nouveau confinement, à s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables auprès du secrétariat de la mairie au 05 53 67 80 36.



Jean-Marc GILLY
Le Maire

Maraîcher (61 ans)



Gérard ZIELINSKI
Conseiller Délégué

Retraité (61 ans)
Animations
Patrimoine Communal
Protection Civile
Accessibilité, Mobilité



Marie FORT
Conseillère Municipale

Adjoint Administratif
(38 ans)



Cyril CASTENDET
Conseiller Municipal

Facteur Guichetier
(41 ans)



Malika DEUZE
Conseillère Municipale

Employée UPSPA
(50 ans)



David CAUSSE
1^{er} Adjoint

Dirigeant (40 ans)
Finances
Ressources Humaines
Communication



Colette BEZOLLES
2^{ème} Adjoint

Retraîtée (70 ans)
Affaires Générales
Cimetières
Urbanisme



Claude MAGNI
3^{ème} Adjoint

Retraité (68 ans)
Travaux - Voirie
Réseaux et hydraulique
Associations



Laura LOMBARD
Conseillère Municipale

Cadre Administratif
(53 ans)



Eric SAUZEAU
Conseiller Municipal

Professeur de
chaudronnerie (59 ans)



Marjorie ESCUDIÉ
Conseillère Municipale

Secrétaire
Commerciale (38 ans)



Nicolas BIZE
Conseiller Municipal

Responsable Cuisine
(53 ans)



Monique ARHIAPATI
4^{ème} Adjoint

Retraîtée (61 ans)
Cohésion Sociale
Culture



Cyril GASTOU
5^{ème} Adjoint

Chef d'Entreprise (37 ans)
Services Techniques
Environnement
Jeunesse



Céline PETIT
Conseillère Déléguée

Aide-Soignante (40 ans)
Affaires Scolaires
Santé



Bruno BULENS
Conseiller Municipal

Haute Maitrise EDF
(57 ans)



Anne PÉBÉRAT
Conseillère Municipale

Comptable (58 ans)



Jean-François TEULET
Conseiller Municipal

Informaticien (51 ans)



Harmonie GILLY
Conseillère Municipale

Préparatrice en
Pharmacie (29 ans)

Astreintes Elus

Les astreintes des Elus, Comment ça marche ??

Les adjoints se relaient toute l'année semaine après semaine pour être capables de répondre à des événements ou des situations qui nécessitent une réponse ou une action immédiate en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Il apparaît quand même important de rappeler que ce service ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence absolue. **Le numéro est : 06 77 14 32 16**

Si vous l'égarez, il est rappelé à la fin du message vocal sur le répondeur de la mairie.

La fibre ça en est où ?

Avec un zonage sur la commune assez complexe et un retard certain dû au contexte sanitaire de ces derniers mois, beaucoup d'entre vous nous ont sollicités pour plus d'informations sur la fibre.

La commune est composée de quatre grandes zones, chacune desservie par une armoire de rue distincte :

- Les habitants des zones rose et verte peuvent déjà s'abonner à la fibre optique (Il ne reste qu'un renforcement à assurer pour l'Agropole et sur la rue du Sartre).
- Pour les zones jaune et bleue, l'ouverture commerciale est désormais attendue pour mi-2021.

Afin de tester votre accès à la fibre, vous pouvez vous rendre directement sur le site NATHD

La fibre en nouvelle Aquitaine :
<https://nathd.fr/> ou appeler le 0 806 806 006
(service gratuit + prix d'appel).

La conjugaison de ressources fiscales dynamiques et d'efforts constants sur la maîtrise des charges de fonctionnement, permettent au conseil municipal d'aborder ce nouveau mandat de façon sereine mais toujours prudente. La première décision du conseil municipal a été de maintenir pour la quinzième année consécutive les mêmes taux d'imposition.

Taxe d'Habitation 6,86 (moyenne des communes de l'AA 13,37)

Foncier bâti 14,37 (moyenne des communes de l'AA 20%)

Le budget voté avec 3 mois de retard se décline ainsi :

>> Section de fonctionnement :

Dépenses 2405754 M

Recettes : 3438923 M

>> Section d'investissement :

Dépenses : 2811778 M (dont 1510164 M de reste à payer).

Recettes : 2811778 M (dont 919133 M de reste à percevoir)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**

Sensibilisation au code de la route

Parce que la vie est précieuse et que nous n'en avons qu'une seule, la municipalité souhaite vous sensibiliser à nouveau sur les dangers de la vitesse au sein de notre commune. Nous recensons de nombreuses alertes sur des comportements non respectueux du code de la route et qui représentent un risque pour la vie humaine. Aussi, nous souhaitons prévenir nos administrés que la Municipalité a décidé de renforcer les contrôles sur la commune.

Grâce au concours de notre Police Municipale Pluricommunale et du Peloton de Gendarmerie de LAPLUME, nous réaliserons de manière très régulière des contrôles de vitesse avec des actions de sensibilisation mais aussi de répression pour rappeler que le respect des règles peut sauver des vies.

Création Commission Jeunesse

Tu as entre 12 et 20 ans ?

Tu as des projets, des envies, contacte-nous et inscris toi afin que nous organisons ensemble une réunion jeunesse !

Le Conseil Municipal t'attend ! Mail ou Numéro ???

Quelques explications et commentaires :

Le montant important des restes à réaliser en dépenses et recettes est lié au chantier de l'école élémentaire qui a été absorbé sur deux budgets.

Des Investissements importants sur tous les bâtiments (améliorations qualitatives, gros entretiens ou mises en accessibilité), **sur l'école et la cantine** (informatique, mobilier, mise en place d'un self-service), et au niveau **des services techniques** avec notamment l'achat d'un PIAGGIO électrique et le remplacement du fourgon.

Un programme de travaux de voirie conséquent avec la requalification du chemin de Borde basse et du chemin de Perrouis.

Au niveau du fonctionnement, malgré un niveau de service public élevé par rapport à d'autres communes de notre strate de population nous avons jusqu'à présent réussi à maîtriser les dépenses.

Quelques exemples :

- Depuis 3 ans environ 670 € de dépenses de fonctionnement par habitant contre 751 € pour les communes de même strate du département.

- En charges de personnel nous sommes à 330 € par habitant pour 395€ dans les autres communes du 47.

- La capacité d'autofinancement (CAF) par habitant est à 331 € contre 125 € pour les autres communes de même strate.

Au niveau des recettes, malgré la disparition totale depuis 2 ans de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), on observe quand même une progression de plus de 6% cette année.

Cette augmentation s'explique par l'évolution régulière des bases de foncier bâti. Même si l'état prévoit une compensation suite à la disparition de la Taxe d'Habitation, l'impôt sur les propriétés bâties est la seule ressource dynamique pour les communes. Malgré une situation financière plutôt favorable, nous devons être très prudents car l'accroissement très rapide de la population va nous obliger à adapter constamment les structures d'accueil ainsi que le personnel.

Inauguration de l'école élémentaire Michel Serres

Malgré la pandémie qui bouleverse et perturbe tous nos événements depuis plusieurs mois, la municipalité a tenu à fêter dignement l'inauguration de la nouvelle école élémentaire.

Tout en respectant les gestes barrières et grâce à une organisation millimétrée, 250 personnes ont pu découvrir et visiter cette belle structure.



Extrait du discours du maire

Nous sommes plutôt fiers de vous faire découvrir ce petit bijou. Pour un maire et un conseil municipal, construire une nouvelle école est quelque chose de magique. Cette inauguration aujourd'hui est l'aboutissement de près de 3 ans de réflexion et de travail et nous procure un vrai sentiment de bonheur et de satisfaction. L'accueil scolaire est une de nos premières compétences, notre devoir est d'assurer cet accueil de la façon la plus confortable et agréable possible, pour les enfants, les enseignants et les agents qui assurent le fonctionnement et l'entretien. Ce bâtiment est une vraie réussite grâce à tous les professionnels qui nous ont accompagné. Nous avons trouvé le bon compromis entre l'esthétique, le fonctionnel, les perspectives d'évolution et le budget.



Plan de financement

Montant des travaux toutes dépenses confondues 2 500 000 €
Subvention DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) DSIL 2018. 291 887€ DSIL 2019. 180 931€
Fonds de solidarité territorial (FST), attribuée par l'Agglomération d'Agen 238 492€
Conseil départemental. 30000€
Emprunt (15 ans à 0, 90 %) 500000€
FCTVA. (Récupération de la TVA à n+1). 410100 € Autofinancement de la commune 848 590€

Pourquoi Michel Serres ?

Pour baptiser cette école, l'idée de choisir le nom de ce grand philosophe Agenais, n'est pas venue par hasard.

Ce choix a été voté à l'unanimité par le conseil municipal en juin 2019 pour plusieurs raisons :
Tout d'abord, bien sûr pour rendre hommage à un homme de lettres qui a mis toute sa vie son énergie et son talent à instruire et à éduquer.

Ensuite, Estillac et la famille de Michel SERRES ont une histoire commune qui a commencé en 1963 à Vidounet lorsqu'il a construit sa maison familiale sur une propriété achetée par son père.
Toute la famille venait ensuite passer les étés à Estillac jusqu'à la vente de la maison en 1990.

La troisième raison est anecdotique mais est néanmoins très importante car elle confirme que Michel SERRES n'avait pas oublié Estillac et ses racines.
Cela s'est passé en 2017 au cours du F'ESTILLAC lorsque nous avons été victimes de médisances plutôt méchantes de la part d'un groupe musical dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Il avait été écrit entre autres gentillesses que notre festival de musique était une concentration de bouseux.
Michel SERRES avait très vite fait taire la polémique en écrivant un article croustillant dans lequel il affirmait notamment qu'il fallait être très fier d'avoir les pieds dans la bouse et que le métier de paysan était sacré.

La fille de Mr Serres a participé à la préparation de l'inauguration et est venue apporter un témoignage très émouvant sur son enfance à Estillac et sur la carrière de son père.

Ce groupe scolaire de 8 classes avec possibilité d'extension à 10 était opérationnel pour accueillir le 2 septembre 255 petits écoliers...

L'extraction de miel expliquée aux élèves

C'est en ce mardi 15 septembre 2020 qu'a eu lieu l'extraction du miel d'Estillac, sous les 22 paires d'yeux curieux de la classe Grande-section/CP de Mme LENOIR.

Bernard CONSTANS, apiculteur à Moirax, est venu une année de plus, nous en faire la démonstration, aidé de Guy PINETRE du service technique de la mairie ainsi que de notre adjoint Cyril GASTOU.

Après une explication sur le fonctionnement des ruches et non sans rappeler l'importance des abeilles en préambule, les enfants ont pu admirer cette opération délicate dans la salle des sports de la commune.

La première étape a été le retrait de la petite pellicule de cire à l'aide d'un couteau sur les cadres, puis de placer ces derniers dans un extracteur à miel manuel.



Ensuite, avec l'aide de Théoden qui actionnait la manivelle de l'extracteur, les élèves ont pu observer l'écoulement du miel dans le seau grâce à la force centrifuge après l'ouverture du robinet par Léna et Luna.

Vient ensuite la deuxième étape, celle de la filtration et enfin la phase de maturation qui dure plusieurs jours pour retirer les dernières impuretés qui formeront une écume.

Toutes ces explications ont donné faim aux élèves gourmands, qui attendaient impatiemment la dégustation ! Ils ont pu goûter du miel toutes fleurs et du miel de châtaigner et c'est ce dernier qui a remporté quasiment tous les suffrages.

Les élèves de la classe seront récompensés d'un petit pot de miel de 125g chacun, qu'ils recevront dans quelques jours, car ils ont tous été très sages et attentifs !

La semaine du goût avec la classe de Ce2

Monsieur Le Maire s'est gentiment porté volontaire pour intervenir dans la classe de CE2 de Mme SAYEGH à l'occasion de la semaine du goût le 13 octobre.

Il a pu montrer et surtout faire goûter ses légumes tout bicornus sous le regard intéressé des élèves ! La maîtresse préparera la soupe le soir venu pour une dégustation des élèves le lendemain !



Voici une rentrée scolaire qui a une odeur de tout neuf !

Les élèves ont pu découvrir leur toute nouvelle école en ce 1er septembre 2020, non sans compter une certaine excitation !

Photos N° 10 et 11

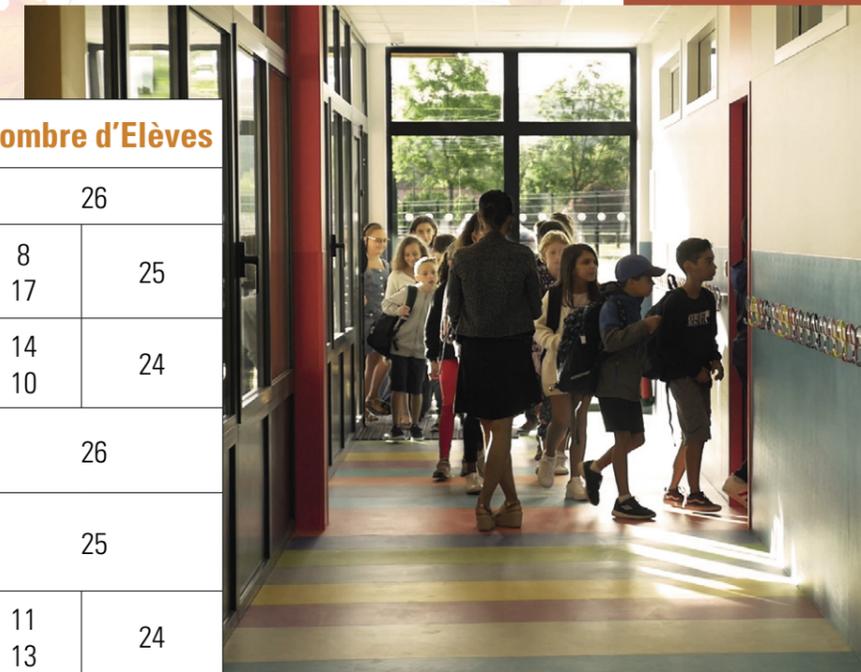
Effectifs scolaires :

165 élèves en primaire et 85 en maternelle.

Les 12 enseignants ont en charge 250 élèves répartis en 10 classes

Répartition des effectifs par classe :

Instituteurs	Classes	Nombre d'Elèves	
Mme BESSON Magaly	CM2	26	
Mme CLERJOUX-MANIAS Catherine Mme SAULUE Christiane	CM2	8	25
	CM1	17	
Mme DALMOLIN Cynthia	CM1	14	24
	CE2	10	
M. PION Nicolas Mme SAYEGH Carine	CE2	26	
	CE1	25	
Mme ROSSIGNOL Nathalie	CE1	11	24
	CP	13	
Mme LENOIR Stéphanie	CP	15	23
	GS	8	
Mme ASTRUC Céline	GS	24	
Mme RICAUD-LOPEZ Sabine	MS	27	
Mme LECERF Virginie	MS	8	26
	PS	18	
TOTAL : 250			



Una : Ateliers numériques pour Seniors

Venez apprendre à utiliser l'outil informatique et naviguer sur les sites utiles. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de la mairie en remplissant un coupon d'inscription.

Pour plus de renseignements :

UNA 47 • 82 rue Lafayette • 47 000 AGEN

Mail : accueil@una47.fr

Tél. : 05 53 47 69 59 • Fax : 05 53 47 43 66



Centre de Santé : Enfin l'ouverture !

Ce centre de santé sera géré en collaboration avec la commune du Passage d'Agen. Les 4 jeunes médecins (pour 3 Équivalent temps pleins) et les 3 secrétaires médicales seront présents au 23 A Chemin de Peyrelong à Estillac 40% de la semaine et Avenue des Pyrénées au Passage d'Agen le reste du temps (60%). Deux médecins pourront accueillir leurs premiers patients à ESTILLAC vers la mi-novembre. Les modalités et horaires d'ouverture seront finalisés dans quelques jours et communiqués via le site internet de la commune ou sur demande au secrétariat de la mairie.

Recensement Agricole

Entre le 1er Octobre 2020 et le 30 avril 2021, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation organise le recensement agricole, une opération de grande ampleur qui se renouvelle tous les dix ans dans le cadre d'un règlement européen. Comment répondre ? Tous les exploitants agricoles sont invités à y participer, sur l'ensemble du territoire. Cette année, la collecte des informations se fera en ligne pour 85% des exploitants (vous allez recevoir par courrier

un identifiant et un mot de passe personnels pour répondre au questionnaire en ligne. Pour un échantillon d'exploitations : un enquêteur vous contactera pour prendre rendez-vous et collecter vos réponses sur votre exploitation. À quoi ça sert ? L'objectif est de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française aujourd'hui et guider les prises de décisions pour l'agriculture de demain.

Les points d'apports volontaires modernisés

Chemin du puit de Carrère : création d'une dalle de propreté, remise à neuf de la borne verre et rajout d'une borne papier. Centre technique municipal. Les bornes verre et papier seront modifiés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite (bornes demi enterrées)

Marchés Gourmands

Retour en images sur les Marchés Gourmands d'Estillac, un moment de partage entre amis ou en famille.

Un grand merci à nos commerçants et nos agents pour leur disponibilité et leur enthousiasme !

Cette année nous avons eu le plaisir de recevoir :

- Clovis FAURE**
- SixFeet**
- VOODOO CHILD**
- CHILL CAKE**
- LES POLISSONS**
- TROPIK'ALIZÉ**
- THALY**



Bibliothèque

Exposition sur les loups à la bibliothèque
Loup, y es-tu ? la réponse est oui. Les loups sont entrés dans votre bibliothèque depuis le lundi 5 octobre et y roderont jusqu'au samedi 19 décembre. Rassurez vos enfants, le canidé aux 42 redoutables dents n'y est pas présent physiquement. En revanche, il tient la vedette au travers d'une exposition, de livres, de documents et d'animations durant cette période. Le mercredi 14 octobre, de 15h à 16h, Paquita contera des histoires de loups aux enfants de 4 à 8 ans. Crise sanitaire oblige, l'accès à cette animation sera conditionné à une inscription préalable.

L'équipe de la Bibliothèque.



Concours de dessins 2020

Dessine-moi un bonhomme de neige du 23 novembre au 12 décembre 2020 !

Dépôt des dessins à la bibliothèque ou à la mairie. Remise des prix par Monsieur Le Maire : Le Mercredi 16 Décembre 2020 à 16H00. Réservé aux enfants inscrits à la bibliothèque ou d'Estillac. Trois catégories d'âges : 4/5 ans, 6/8 ans, 9/10 ans. Le dessin sera réalisé sur une feuille A4 (21x29,7cm), avec des feutres, crayons de couleurs, peintures, collage... Un seul dessin par enfant. Le dessin devra être exclusivement réalisé par l'enfant sans l'aide d'un adulte. Au dos du dessin, devront être notés le nom, prénom, âge de l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone.

Les dessins donnés après la date de dépôt ou hors format ne seront pas pris en compte !

05 53 67 14 34 / bibliotheque@ville-estillac.fr



Chantiers Citoyens

Cette année, nos chantiers citoyens qui se sont déroulés du 19 au 23 octobre, se sont portés sur la rénovation de quatre des transformateurs de la commune façon graphie. Nous avons donc fait appel aux artistes Cubi, Colason et Ernest de l'association La Streetarterie présidée par Camille-Charles MORIN qui se trouve à Agen pour encadrer les jeunes et métamorphoser les transformateurs.

Au planning de cette semaine, peinture sur les transformateurs les matinées et après-midis consacrées à diverses activités (Laser Game, Cinéma, Escape Game, Bowling, ...). Les jeunes étaient accompagnés par leur animateur pour la semaine : Hugo-Louis MORIN. Âgés de 13 à 16 ans, ils ont eu également l'occasion de découvrir le monde de la radio et de la télévision, en se faisant interviewer par Radio Bulle et France 3 Aquitaine !

Interview de Loïc, 15 ans : « Merci à Hugo et aux artistes de la Streetarterie. Tout au long de la semaine ils nous ont accompagné et formé à l'art du Graphie. Le but était d'embellir Estillac et de participer à la vie de la commune. C'était très intéressant et enrichissant ! »

Vous pourrez admirer le fruit de leur travail, le long du Chemin du Puits de Carrere, du Chemin du Moussat, et du Chemin de Jouannet.

Chasse et Piégeur

Le Piégeur, au même titre que le Président de Chasse, a pour mission de réguler la faune sauvage sous l'égide de la Fédération de Chasse de Lot-et-Garonne. Si vous constatez des dégâts occasionnés par des sangliers, ragondins, renards, fouines ou autre, merci de prévenir aussitôt, le Président de chasse, GOUCHET Francis au 0617864424, n'hésitez pas et surtout, n'attendez pas car le prédateur n'attend pas...

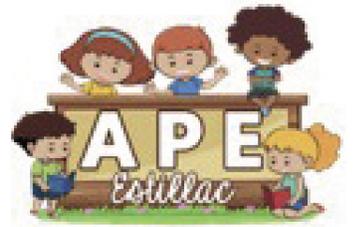


Petit rappel : Il est strictement interdit de manipuler les pièges et de libérer les prédateurs sous peine de poursuite. Merci de votre considération, Le Président de Chasse et Piégeur

L'Association des Parents d'Élèves d'Estillac

La fin de l'année scolaire 2019-2020 aura été des plus particulières... l'Association des Parents d'Élèves d'Estillac n'a pas eu le plaisir d'organiser la traditionnelle chasse aux œufs (80 enfants, 850 œufs éparpillés), moment si cher aux enfants... ni le Loto qui rassemble tous les ans petits et grands Estillacais (vous étiez plus de 200 l'année dernière)... Pas de Vide-grenier non plus, ni de fête de l'école...

Nous n'avons donc pas pu profiter de ces moments agréables, conviviaux et festifs comme nous le faisons chaque année.



Avec la rentrée 2020-2021, c'est toute une organisation qu'il a fallu revoir : **réfléchir à de nouveaux projets, repenser les actions précédentes, innover...** pour continuer à la fois de proposer des animations ludiques et attractives aux familles Estillacaises et également pour récolter des fonds afin de financer les sorties scolaires tout au long de l'année (musée, cinéma, théâtre, ...) ou l'achat de matériel éducatif.

Tous les futurs projets de l'APE ne sont pas encore bouclés ; nous réfléchissons à de nouvelles actions à mener.

Néanmoins, pour cette fin d'année, nous proposerons :

- **une vente de calendriers**, réalisés entièrement par l'APE ;
- **une vente de Sapins de Noël « Nordmann »** ouverte à tous les Estillacais en partenariat avec la Jardinerie Nicolas le Jardinier à Layrac et à des prix très attractifs.

[Parents, vous trouverez les bons de commandes dans les cahiers de vos enfants dès la rentrée et pour tous ceux qui souhaiteraient profiter de prix préférentiels, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou via Facebook aux adresses mentionnées ci-après].

Nous serons également présents lors du Marché de Noël de la Commune le Jeudi 17 Décembre.

Nous espérons que ces actions qui ont fait leur preuve les années passées, rencontreront le même succès cette année et nous permettront ainsi d'aller de l'avant plus sereinement...

C'est pourquoi nous comptons réellement sur vous, parents, grands-parents, tontons et tantes, voisins... pour participer activement à ces actions.

Chaque euro gagné lors d'une action APE, est un euro de moins demandé aux familles. Et c'est également pour cette raison, que nous avons besoin de la présence active de tous les Estillacais aux différents événements organisés par l'APE.

Si vous avez des questions, des demandes et/ou que vous souhaitez participer à la vie de l'association, n'hésitez pas à vous rendre sur notre page Facebook « APE.estillac » ou à nous contacter par mail ape.estillac@gmail.com.

L'Assemblée Générale de l'APE a eu lieu le Mardi 13 Octobre à 20h00. Vous étiez nombreux à avoir répondu présent, et nous vous en remercions !

Le bureau de l'APE se compose de six membres élus : Mme Manon Mesnier, Présidente ; Mr William Ramadour, Vice-Président ; Mme Victoria Garcia, Secrétaire ; Mme Malaury Ramadour, Secrétaire-Adjointe ; Mme Marie MAS BREUZET, Trésorière et Mr Arnaud TOUZAN, Trésorier-Adjoint.

Tous les parents des écoles maternelle et élémentaire d'Estillac font partie de l'APE et peuvent, à ce titre, se rendre aux réunions tenues durant l'année.

La communication se fait grâce aux cahiers de liaison de vos enfants, sur papier vert et chaque information importante donne lieu à un affichage devant les écoles.

Nous remercions d'ailleurs tous les parents qui viennent aux réunions, qui nous font profiter de leur expérience, de leurs conseils et qui nous offrent quelques heures lorsqu'ils le peuvent.

Bienvenue aux nouveaux membres et en avant pour de nouvelles aventures !

ATTENTION : TOUTES LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DE LA COMMUNE SONT ACTUELLEMENT EN SOMMEIL EN ESPÉRANT UNE RÉOUVERTURE DÈS QUE LE CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL LE PERMETTRA.

S'pace Danse

Avec un peu plus de 100 élèves, l'association S'pace Danse a fait sa rentrée sur les chapeaux de roue ! Les élèves, de 4 ans à 60 ans et plus, sont heureux de pouvoir remettre leurs chaussons et s'exprimer en dansant. Déjà de jolis progrès sur cette première période ! Une élève, Loélie, 9 ans, a obtenu une médaille d'or au concours régional de la Confédération Nationale de Danse en mars dernier et se prépare pour le concours national à Montpellier qui aura lieu mi-novembre. Si vous aussi, vous avez envie de nous rejoindre, il est encore temps ! Vous pouvez contacter Audrey (professeur de danse classique DE) au **06.66.41.28.27** ou à **spacedanse@outlook.fr** pour tout renseignement. Les cours ont lieu à Agen les mardi et mercredi; et à la salle des fêtes d'Estillac le jeudi.



Western Dance Country

C'est avec une grande joie que les danseurs (ses) du Western Dance d'Estillac se sont retrouvés sur le plancher de la salle de Fêtes d'Estillac, mis gracieusement à disposition par la Municipalité. Malgré des mesures et des précautions sanitaires strictes mais nécessaires, la reprise des cours (débutants confirmés, novices et intermédiaires) a eu lieu le mardi 15 septembre toujours dans un esprit festif, convivial et Masqué... Parce que nous avons décidé que le COVID-19 ne passerait pas par nous, et que la santé de chacun est la priorité de tous... Mort au COVID, Longue vie à la Danse en Ligne....

Pour tout renseignement : Florence au 06.82.09.69.72 et / ou Anita au 06.70.72.57.55



Zumba

ZUMBA à Estillac le lundi à 19h30 avec l'association Pilates et bien-être en Aquitaine, cours de maintien en forme basé sur des rythmes latinos permettant de développer ses capacités physiques tout en dansant sur des musiques variées et ludiques, les cours sont dispensés par Guillaume Laborde (Educateur Sportif diplômé d'état et instructeur zumba), juste avoir envie de bouger, se défouler dans la bonne humeur. **Contact : 06 48 75 78 18** ou **pilates.zumba.aquitaine@gmail.com**



Zumba Party

Association Gym Volontaire Estillacaïse

Vous avez envie de vous dépenser et de rester en forme.

L'ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE ESTILLACAÏSE est faite pour vous et vous y invite à les rejoindre tous les Lundi et Jeudi soir à 20H30 à la Salle des Fêtes d'Estillac,

Présidée par Jean-Luc Comminge, l'effectif est d'environ d'une cinquantaine adhérent(e)s devenu(e)s accros des cours.

Adaptés à tous les âges et à tous les niveaux, ils sont assurés par deux animateurs diplômées de la FFEPGV :

Thierry le lundi soir de 20H30 à 21H30 et Charlene le jeudi soir de 20H30 à 21H30.

Ils vous proposeront des séances variées comprenant de la gym tonico-cardio, danses rythmiques- aéro-latino - gym stretching – renforcement musculaires -pilates- gym suédoise et tout ceci dans le respect de la distanciation sociale, de l'application stricte du protocole sanitaire et des gestes barrières mise en place par l'association et la mairie d'ESTILLAC.

Venez nombreux(euses) nous rejoindre, il est toujours possible de s'inscrire en cours de saison.



CRÉATION DU PONT ET DU BARREAU DE CAMÉLAT

OCTOBRE/NOVEMBRE 2020

Situation sanitaire
Concertation prolongée
jusqu'au 24/12
Modification des dates et horaires

BARREAU DE CAMÉLAT

PONT DE CAMELAT

VOIE VERTE
BERGES DE GARONNE

GIRATOIRE DE CAMÉLAT